

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé  
au  
Moniteur  
belge



**\*17156335\***

Tribunal de Commerce

24 OCT. 2017

Brabant Wallon  
Greffe

N° d'entreprise : **669.921.095**

**Dénomination**

(en entier) : **PARK & FLY**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **1380 - Lasne, rue de la Gendarmerie, 25/2001**

**Objet de l'acte : MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - MODIFICATION DES STATUTS -  
POUVOIRS**

Aux termes d'un acte reçu par le notaire Olivier VANDENBROUCKE, à Lambusart (Fleurus), le 28 septembre 2017, enregistré à CHARLEROI 1 (AA), le 10 octobre 2017, référence ACP (5) Volume 000 Folio 000 Case 14459 aux droits de 50 euros, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société a pris les décisions suivantes :

**PREMIERE RESOLUTION –  
MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL**

**A) Rapport**

Le gérant a dressé le rapport établi conformément à l'article 287 du Code des sociétés.

Au rapport de la gérance est annexé un état résumant la situation active et passive de la société arrêtée au 30 juin 2017.

**B) Modification de l'objet social**

Les associés ont décidé d'étendre l'objet social et de compléter en conséquence entre les paragraphes 2 et 3 de l'article 4 par le texte suivant :

« - Le service et l'exploitation de navettes pour le transport de personnes et de leurs bagages de et vers les aéroports et gares,

- la location, la vente, l'acquisition, la mise à disposition sous di-verses formes, d'emplacements de parkings ainsi que le trans-port de personnes au départ de ces parkings jusqu'à la destina-tion de leur choix, »

**DEUXIEME RESOLUTION –  
POUVOIRS**

L'assemblée a conféré tous pouvoirs au gérant pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

**POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME**  
Olivier VANDENBROUCKE, notaire.

Déposés en même temps :

- expédition du procès-verbal
- coordination des statuts

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/11/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).